

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants,
- VU** la délibération n° 13/007 AC de l'Assemblée de Corse du 7 janvier 2013 approuvant le lancement et le financement de l'initiative d'ouverture des données publiques en Corse Opendata Corsica,
- VU** la délibération n° 1401643 CE du 3 avril 2014 approuvant l'ouverture du portail opendata.corse.fr,
- VU** la délibération n° 1505235 CE du 15 octobre 2015 approuvant l'affectation d'AP pour la commande auprès de l'UGAP concernant l'abonnement au service proposé par la société Opendatasoft permettant le maintien et l'hébergement de la plateforme odata.corse.fr à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour une durée de 3 ans,
- VU** l'arrêté n° 18/194 CE du 19 juillet 2018 approuvant l'affectation des crédits pour le renouvellement de la plateforme data.corsica et prestations associées,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2019- du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 2019,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à présenter une demande de subvention de 77 500 € au titre du PO FEDER 2014-2020 Axe 2 - priorité d'investissement 2C pour le financement de la plateforme des données publiques ouvertes data.corsica de la Collectivité de Corse.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI